

## **CHARTE BADMINTON / COMPETITEURS CRENEAUX 2017-2018**

### **Objectifs principaux : Plaisir et convivialité**

Cette charte a été rédigée dans l'optique de permettre à tous les adhérents de l'ASPTT PAU BADMINTON de profiter au maximum des créneaux mis à leur disposition par l'association.

#### **1. Points principaux à respecter**

Les points suivants devront notamment être suivis par tous :

- Respect des autres joueurs
- Respect du matériel de l'association (filets...)
- Respect du matériel du gymnase (poteaux, tapis...)
  - Lors du début de séance, les adhérents présents monteront les terrains (poteaux et filets), sous réserve que les filets et les poteaux soient accessibles / disponibles
  - Si les poteaux et/ou filets ne sont pas disponibles à l'heure de démarrage du créneau, les adhérents pourront tenter de joindre la ou les personnes du bureau responsables de la mise à disposition de ceux-ci (voir liste des membres du bureau sur le site internet du club)
- Utilisation d'une tenue de sport adaptée
- Respect du matériel prêté par l'association / Fourniture des volants
  - Le club pourra prêter des raquettes en début de saison. Les adhérents devront s'engager par la suite à les rendre dans l'état où elles leur ont été prêtées
  - Lors des premières séances en début d'année, des volants plastiques seront fournis aux créneaux loisirs pour permettre aux nouveaux adhérents de débiter le jeu rapidement. Chaque adhérent devra ensuite se procurer ses propres volants. Des volants plumes et plastiques seront notamment vendus par l'association avec des tarifs club préférentiels (voir site internet du club)
- Respect des enceintes sportives (murs, sols, toilettes, vestiaires...)
  - Des chaussures de sport adaptées (non marquantes pour les créneaux sur sols en tapis) seront obligatoires lors des séances aux salles J. D'ALBRET et P.J. TOULET
- Respect des gardiens des enceintes sportives
  - Les adhérents devront respecter les horaires des créneaux et ranger tous les terrains 5 à 10 minutes avant la fin de ceux-ci

- Respect du temps de jeu
  - Si un grand nombre d'adhérents est présent à un créneau, les membres du bureau présents à ce créneau se réservent le droit d'utiliser un chronomètre/timer ou de modifier le nombre de points par set (et/ou le nombre de sets) afin de limiter le temps de jeu sur chaque terrain et ainsi permettre à tous de jouer sans trop attendre
- Respect des animateurs sur les créneaux encadrés
  - Les créneaux encadrés sont possibles grâce à l'intervention de bénévoles de l'association. Tout adhérent participant à ces créneaux s'engage à respecter leurs animateurs et à faire tout leur possible pour que les séances soient constructives pour tous
- Inscriptions aux tournois FEDE
  - L'inscription d'un joueur à un tournoi FEDE par l'intermédiaire de l'ASPTT et la prise en charge de celle-ci par l'ASPTT (dans le cadre du forfait offert de 4 tournois + Départementaux + Régionaux + ASPTT) ne seront possibles que jusqu'à la date limite d'inscription ASPTT. Passé cette date, le joueur s'inscrira par ses propres moyens et devra lui-même s'acquitter des frais d'inscription auprès du club organisateur.
  - Après épuisement du forfait alloué à un joueur, l'ASPTT ne prendra en compte l'inscription à des tournois supplémentaires pour le dit-joueur que si celui-ci s'est acquitté du paiement des tournois précédents.
  - Afin de simplifier la gestion des inscriptions aux tournois, nous rappelons aux compétiteurs qu'il est plus facile de se désinscrire d'un tableau plutôt que de s'inscrire en retard.

## 2. Risques principaux à éviter

Le badminton est un sport sans risques majeurs mais des règles de bases devront être respectées afin d'éviter toute blessure :

- Ne pas traverser ou empiéter sur les terrains lors des temps de jeu
- Prévenir les joueurs et/ou arrêter le jeu lorsqu'un volant ou tout autre objet pénètre sur un terrain
- Ne pas jeter les raquettes sur les terrains

Un échauffement en début de séance et des étirements à la fin de celle-ci sont par ailleurs vivement conseillés pour la pratique du badminton.

En cas de blessure lors d'une séance d'entraînement, l'adhérent devra se tourner vers un membre du bureau qui s'occupera des premiers soins. En cas de blessure plus grave, et si l'adhérent n'a pas de proches assistants à la séance, le membre du bureau pourra appeler les secours ou l'emmener aux urgences.

### 3. Engagement des adhérents

Lors de son inscription, chaque adhérent devra s'engager à avoir pris connaissance des différents points de cette charte, à la respecter, à la faire respecter et à faire tout son possible pour que les séances de jeu soient synonymes de plaisir et de convivialité pour tous.

Le non-respect de cette charte pourra entraîner des décisions temporaires ou définitives, proportionnelles à la faute commise (avertissement, exclusion temporaire, exclusion définitive...).

Cependant, nous espérons ne pas en arriver là : la répression n'est pas notre rôle. Nous sommes et seront toujours à vos côtés pour vous faire partager notre passion et notre expérience du badminton dans une ambiance enrichissante.

**En s'inscrivant à l'ASPTT PAU BADMINTON, chaque membre s'engage à respecter cette charte avec pour objectif de maintenir et transmettre l'esprit de convivialité et de bonne entente au sein du club.**

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Signature</u>	<u>Date</u>

**Important :**

**- L'essentiel de la communication du club se fait par mail. Si pour une quelconque raison, vous souhaitez ne pas recevoir les mails du club, merci de remplir la case ci-dessous :**

**Je ne souhaite pas recevoir les mails du club**

**- Même si vous souhaitez ne pas recevoir de mails, les informations importantes seront quoi qu'il arrive disponibles sur le compte FB du club ou sur le site internet <http://www.asptt-pau-badminton.com/>.**

**- Cette charte est à signer et à rendre avec le dossier d'inscription complet.**

**- Pour des raisons d'économie de papier, l'ASPTT n'imprime plus les différents dossiers d'inscription pour les adhérents, qui doivent se charger eux-mêmes d'imprimer les documents d'inscriptions à rendre. Si les nouveaux adhérents ne sont pas en capacité d'accéder aux documents et d'imprimer le dossier d'inscription, ils peuvent toujours se rapprocher des membres du bureau qui se chargeront de leur fournir le dossier papier à remplir.**